

DÉSINFECTANTS CONTRE LE CORONAVIRUS SARS COV 2 : LES PRÉCAUTIONS À RESPECTER

Désinfectants efficaces

Le coronavirus SARS Cov 2 **est sensible** à l'hypochlorite de sodium à 0,1 % (eau de Javel), aux composés organochlorés à 0,1 %, aux iodophorés à 10 %, à l'éthanol à 70 %, au aux dérivés phénoliques.



Attention : Certaines de ces substances peuvent s'avérer **nocives pour la santé**.

Produits recommandés

- > **LES AMMONIUMS QUATERNAIRES** : ils sont présents dans la plupart des produits détergents. Ils représentent une **solution efficace et peu dangereuse**, lorsqu'ils sont dilués et que les consignes d'utilisation sont respectées.
- > **L'ÉTHANOL A 70 % (alcool)** : présente un **risque faible**, s'il est utilisé dans un endroit bien aéré.



Attention : les gels hydro-alcooliques ne sont pas conçus pour nettoyer des surfaces. Ils contiennent des crèmes destinées à éviter l'assèchement des mains et laissent un dépôt gras.

Produits à utiliser avec prudence

- > **L'EAU DE JAVEL** : Une solution simple dans le cadre de l'épidémie de COVID19. Voir les Fiches conseil IPAL intitulées « Les principales précautions pour l'utilisation de l'eau de Javel » et « Les principes de nettoyage des locaux en cas de survenue d'un cas de COVID-19 sur le lieu de travail. »
- > **LES ORGANOCHLORÉS ET LES DÉRIVÉS PHÉNOLIQUES** peuvent avoir des effets toxiques très divers.
- > **LE GLUTARALDÉHYDE** : Il est volatil et irritant. C'est un sensibilisant cutané et respiratoire.



Attention aux préconisations du fabricant : respectez le temps d'action du produit et veillez à rincer la surface à l'eau après désinfection, si nécessaire.

Produits et procédés déconseillés

- > **L'OZONE** : substance très dangereuse susceptible d'entraîner des accidents graves, lorsqu'elle est mal utilisée.
- > **LES RAYONS ULTRA-VIOLETS (UV)** : ils ne fonctionnent sur le virus SARS Cov-2 que lorsqu'ils sont utilisés à une certaine longueur d'onde.



Attention : les lampes de bronzage, les lampes de polymérisation pour le séchage des ongles vernis, les pièges à insectes, et les détecteurs de faux billets sont inopérants pour éliminer le coronavirus SARS Cov 2.

Que demander aux fabricants ?

- > **Une confirmation écrite** concernant l'efficacité de son produit contre le COVID19, sauf si le produit comporte déjà la **mention virucide selon la norme (NF 14476)**, une **Fiche de Données de Sécurité** et une **fiche technique**. Nous vous recommandons de transmettre ces documents au médecin du travail.

Pour en savoir plus sur les moyens de désinfection recommandés face au COVID19 et pour consulter **nos Fiches conseils**, rendez-vous sur IPAL.fr